

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Province et hebdomas régionaux

Au volant, méfiez-vous du froid et adaptez votre conduite

Québec, le 20 janvier 2025. – La conduite hivernale par temps très froid présente certains risques. L'adhérence des pneus et l'efficacité des produits de déglacage sont particulièrement réduites. Il est donc essentiel, pour la sécurité de tous, que les conducteurs adaptent leur conduite, notamment en conservant une plus grande distance avec les véhicules qui les précèdent.

Afin de sécuriser les routes sous sa responsabilité, le ministère des Transports et de la Mobilité durable épanchera des abrasifs plutôt que les fondants généralement utilisés. En effet, les températures très basses réduisent fortement l'efficacité de ces derniers.

En conséquence, le Ministère recommande aux usagers de la route de faire preuve d'une grande prudence et d'adapter leur conduite aux conditions routières en vigueur. La présence de glace noire sur la chaussée et sur les structures surplombant les cours d'eau risque de surprendre les usagers.

Conseils de sécurité

Avant de prendre la route, les usagers doivent :

- se renseigner sur l'état de la chaussée et les conditions de visibilité sur l'une ou l'autre des différentes plateformes de Québec 511 (Web, application mobile, téléphone);
- s'assurer que leur véhicule est bien préparé pour affronter les rigueurs de la saison froide et qu'il est équipé d'une trousse de secours;
- déneiger et déglacer entièrement leur véhicule en faisant le tour des vitres, des rétroviseurs, du toit, du capot, des phares et de la plaque d'immatriculation.

Pendant leurs déplacements, les usagers doivent :

- adapter leur vitesse en fonction des conditions météorologiques et routières;
- garder une distance sécuritaire entre les véhicules;
- s'assurer d'être visibles en utilisant correctement le système d'éclairage du véhicule (feux de route, phares antibrouillard et feux de position), particulièrement lorsque la visibilité est mauvaise, notamment en raison de la poudrière;
- faire preuve de patience à proximité de véhicules d'entretien hivernal et veiller à rendre leur propre présence évidente pour les conducteurs de ces mastodontes, lesquels comportent de grands angles morts dont il faut se méfier!

Faits saillants

Au Québec, le Ministère :

- entretient plus de 31 000 km de route;
- investit plus de 430 M\$ pour l'ensemble des opérations d'entretien hivernal;
- affecte près de 1 700 camions de déneigement à ces opérations;

- utilise plus de 575 000 tonnes de sel et plus de 770 000 tonnes d'abrasif.

Liens connexes :

- [Québec 511](#)
- [Sécurité routière en période hivernale](#)
- [Alertes météo publiques pour le Canada – Environnement Canada](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724